



Observatoire de la Vie étudiante



Numéro 18 - Mai 2013

Que deviennent les diplômés de Licence Professionnelle ?

Année universitaire 2008-2009

Interrogés 30 mois après l'obtention de leur diplôme au 1^{er} décembre 2011, quelle est la situation des diplômés de Licence Professionnelle entrés sur le marché du travail ? Quelles fonctions occupent-ils et à quel salaire ?

Ce document présente les résultats toutes disciplines confondues. Parmi les 718 étudiants inscrits en Licence Professionnelle en 2008-2009, 619 d'entre eux ont obtenu le diplôme à la fin de l'année soit un taux de réussite de 86 %.

354 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 57 %.

En 2008-2009, l'université d'Orléans proposait 31 Licences Professionnelles. Les formations étaient dispensées dans un des quatre IUT localisés sur 5 sites ou dans une des UFR¹ (Sciences ; Droit, Économie-Gestion ; Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives).

Ce diplôme s'obtient en un an et est accessible avec un Bac+2 validé, pour l'essentiel un BTS ou un DUT.

Une insertion professionnelle réussie

A la date de l'étude :

77 % des diplômés sont en emploi salarié ou indépendants.

11 % sont en recherche d'emploi ou dans l'attente d'un contrat.

10 % sont en poursuite d'études ou reprise d'études.

2 % déclarent être sans emploi et ne pas en rechercher un.

Si plus des trois quart (77 %) des répondants occupent un emploi au 1^{er} décembre 2011, cela concerne **90 %** des 247 répondants n'ayant jamais poursuivi ou repris d'études à l'issue de la Licence Professionnelle.

Pour cette génération de diplômés, l'arrivée sur le marché du travail se fait dans un contexte économique difficile avec un taux de chômage national de 10 % au 4^{ème} trimestre 2011² (en hausse de 1 % par rapport à l'année précédente) et un taux de 26 % chez les jeunes de moins de 25 ans (en hausse de 4 %).

La population des répondants est représentative de la population des diplômés³ selon les différents critères que sont la classe d'âge, le genre et le régime d'inscription.

Ainsi, la population est majoritairement masculine : 55 % des répondants sont des hommes.



L'âge moyen au moment de l'enquête est de 26 ans et allant de 22 à 65 ans.

Un quart de ces répondants ont suivi leur Licence Professionnelle en apprentissage (25 %) et un sixième sous le régime de formation continue (16 %).

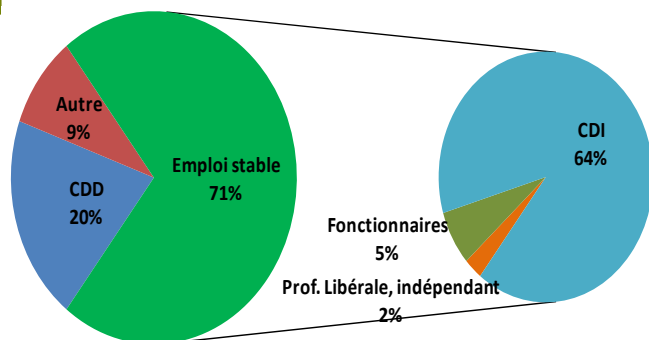
¹ Une Unité de Formation et de Recherche (UFR) est une composante de l'université.

² Source : Insee, enquête emploi, taux de chômage BIT pour la France métropolitaine.

³ Voir l'analyse globale de Licence Professionnelle sur <http://www.univ-orleans.fr/ove>

Contrat de travail

Sept-dixième des diplômés en emploi occupent une situation stable¹ (71 %) à la date de l'enquête et la quasi-totalité des contrats de travail est à temps plein (96 %).



Les femmes sont plus exposées aux situations précaires bien que les situations stables soient majoritaires : 76 % des hommes occupent un emploi stable contre 64 % des femmes.

Niveau de l'emploi occupé

Deux tiers des emplois occupés à la date de l'étude (69 %) sont de niveau intermédiaire parmi lesquels on retrouve des emplois de technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP ainsi que le personnel de catégorie B de la fonction publique. L'accès à ce type d'emploi est cohérent avec le niveau de qualification octroyé par un Licence Professionnelle, 74 % des répondants n'ayant jamais poursuivi ou repris d'études occupent ce type de poste.

Concernant les autres emplois, 18 % des diplômés occupent un poste de niveau supérieur : ingénieur, cadre, profession libérale, profession intellectuelle supérieure ou personnel de catégorie A de la fonction publique. Le reste des emplois est non qualifié, mais concerne surtout des situations précaires.

L'employeur

Les entreprises privées captent plus de deux diplômés sur trois (69 %) en emploi. Les autres travaillent essentiellement dans le secteur public (11 % dans la fonction publique et 5 % une entreprise publique), ce taux de diplômés se déclarant fonctionnaire est légèrement inférieur au taux moyen national constaté (22 % de fonctionnaires chez les actifs²).

Les autres emplois se répartissent dans les associations (11 %), au service d'un indépendant et quelques diplômés ont le statut d'auto-entrepreneur.

Adéquation entre étude et niveau de l'emploi

Deux tiers (70 %) des diplômés en emploi estiment occuper un poste en adéquation avec leur niveau de qualification. Les autres se situent en dessous de leur niveau de qualification (25 %) ou au-dessus (5 %).

¹ On considère comme emploi stable les Contrats à Durée Indéterminée (CDI), les fonctionnaires et les professions libérales.

² Source : INSEE

³ Selon l'INSEE, établir un salaire moyen des Français est pratiquement impossible en raison des variables à prendre en compte (temps partiel, congés...) qui nécessitent des pondérations complexes. On utilise donc le salaire médian qui divise la population des actifs en deux : une moitié gagne plus et l'autre moitié gagne moins.

Revenu net mensuel

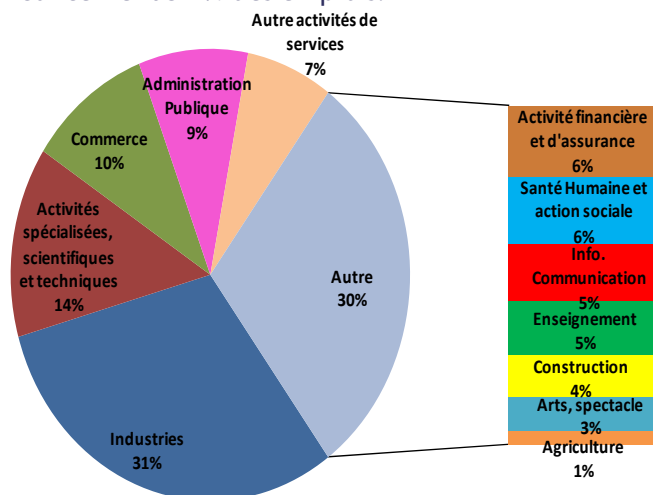
Le salaire médian s'élève, pour les français, à 1580 euros selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)³.

Le salaire médian pour la population enquêtée des diplômés de Licence Professionnelle est de **1 450€ net mensuel**. Les trois quart des diplômés en emploi touchent entre 1300 et 1650 € net par mois.

Secteur d'activités

La richesse de l'offre de formation en Licence Professionnelle de l'université d'Orléans permet une répartition des emplois dans les différents secteurs d'activités.

Les diplômés ont accès aux activités spécialisées, scientifiques et techniques (14 % des emplois), au commerce, transports l'hébergement et la restauration (10 %), à l'administration publique (8 %), aux activités financières et d'assurance (6 %) ainsi que le secteur de la santé humaine et de l'action sociale (6 %). Mais le principal employeur reste les industries (manufacturières, extractives et autres) qui concernent 31 % des emplois.



Les diplômés s'insèrent dans l'ensemble des entreprises quelle que soit la taille de celles-ci :

- 25 % en petite entreprise.
- 20 % en moyenne entreprise.
- 55 % en grande entreprise.

Accès à l'emploi

Le stage qui conclut l'année de Licence Professionnelle joue un rôle important dans l'insertion professionnelle : 20 % des diplômés le déclarent comme étant le mode d'obtention de leur emploi. De plus, la majorité des répondants jugent l'impact du stage ou du contrat d'apprentissage effectué durant les études élevé, voire très élevé.

Viennent ensuite les démarches personnelles avec les candidatures spontanées (16 %) ou les relations personnelles (16 %). Le Pôle Emploi est considéré comme l'origine principale des emplois pour 11 % des répondants.

Des emplois jugés satisfaisants

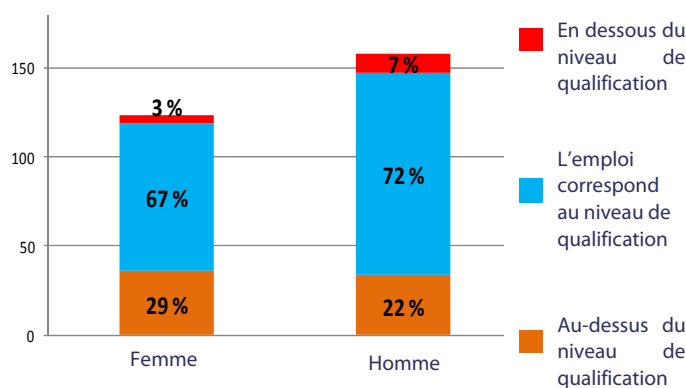
Les diplômés se déclarent majoritairement satisfaits de l'emploi qu'ils occupent au 1er décembre 2011, 30 % sont « très satisfaits » et 57 % « satisfaits ».

Plus finement, les motifs de satisfaction sont surtout liés à l'environnement de travail : l'intégration dans l'entreprise et l'autonomie (96 %) ; l'intérêt des missions (90 %) est quasi-unanimement jugé satisfaisant à très satisfaisant.

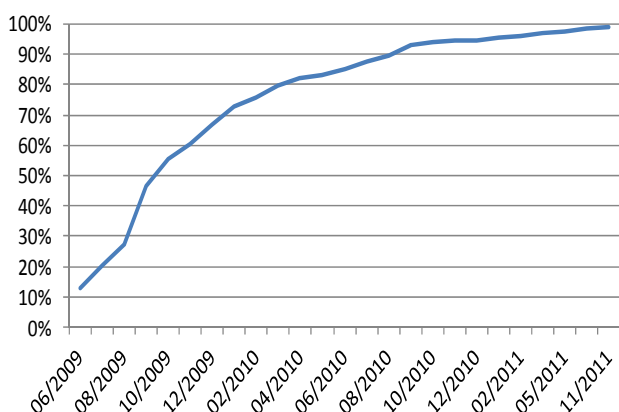
L'évaluation des perspectives d'évolution dans l'entreprise et la satisfaction relative à la rémunération sont jugées satisfaisantes par près de deux salariés sur trois (65 %).

L'emploi est jugé en adéquation avec le domaine de formation du diplôme obtenu pour 68 % des diplômés.

Pour 76 % des diplômés, la prise de fonction de l'emploi n'a pas nécessité de formation supplémentaire et ils sont 83 % à estimer ne pas avoir besoin de formation supplémentaire au 1^{er} décembre 2011.



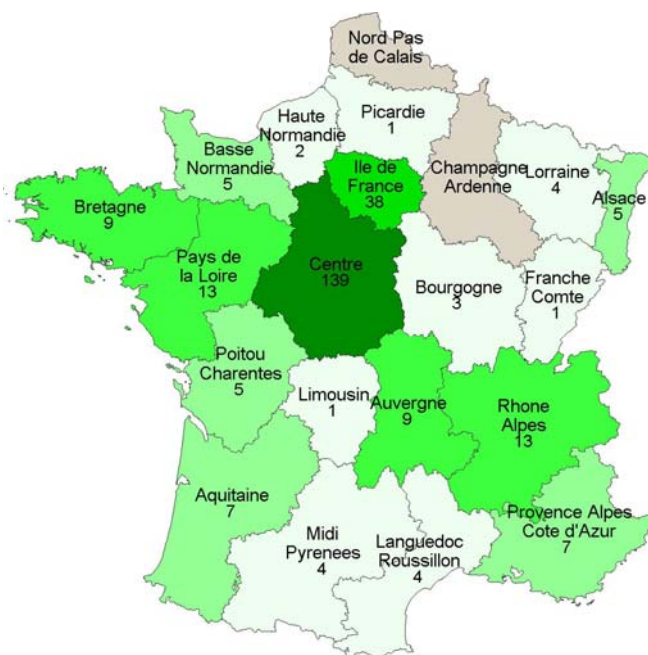
Temps d'attente du 1er emploi



La date déclarée d'attribution du diplôme varie selon la Licence Professionnelle entre juin et septembre 2009.

Deux diplômés sur trois (67 %) n'ayant pas poursuivis d'études ont accédé à l'emploi avant la fin de l'année qui a suivi l'obtention du diplôme et 45 % occupent toujours leur premier emploi à la date de l'enquête.

Bassin de recrutement des diplômés



Le bassin de recrutement des diplômés est déterminé à partir du code postal de l'entreprise dans laquelle les diplômés déclarent exercer leur emploi. Indépendamment de leurs origines géographiques, les diplômés s'insèrent en France métropolitaine. A l'exception de la Corse, la Champagne-Ardenne et du Nord-Pas de Calais, toutes les régions de France métropolitaine ont été accessibles à l'emploi pour les diplômés de l'université d'Orléans. L'Ile-de-France et la région Centre restent néanmoins les bassins d'emplois privilégiés.

Plus finement, les diplômés originaires de la région Centre privilégient pour plus de la moitié un emploi dans notre région (59 %). Ceux qui ont choisi la mobilité s'insèrent généralement en Ile de France (23 %) ou dans une autre région française (30 %).

L'attractivité de la région Centre est très limitée : seulement 9 % des diplômés originaires d'autres régions sont restés pour occuper leur emploi dans la région de leurs études.

Ces diplômés originaires d'autres régions ont pourtant une forte capacité à la mobilité : la moitié d'entre eux exercent leur emploi dans une région qui n'est ni celle de leurs études, ni celle de leurs parents.

Comparatif avec les années précédentes

	Diplômés 2007	Diplômés 2008	Diplômés 2009
En emploi	79 %	77 %	77 %
Salaires médians	1550	1500	1450
Emploi stable	78 %	76 %	71 %
Emploi de niveau ingénieur, cadre	19 %	22 %	16 %
Emploi de niveau intermédiaire	69 %	79 %	69 %
Emploi jugé globalement satisfaisant	80 %	84 %	87 %

Par rapport aux cohortes des diplômés des années précédentes interrogées dans les mêmes conditions, on observe une stabilité du nombre de diplômés en situation principale d'emploi 30 mois après l'obtention de la Licence Professionnelle.

Cette génération éprouve plus de difficulté que les précédentes à décrocher un emploi stable même si cela concerne tout de même plus de deux contrats sur trois.

La satisfaction relative à l'emploi reste très élevée.

Accès à la Licence Professionnelle

Le recrutement des étudiants en Licence Professionnelle se fait essentiellement auprès des diplômés de Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) et de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) pour respectivement 41 % et 38 % de la population enquêtée.

Certains étudiants sont titulaires d'un Master ou d'une Licence et choisissent néanmoins de suivre une Licence Professionnelle.

Les poursuites d'études

Bien que la Licence Professionnelle ait vocation à insérer le diplômé directement sur le marché du travail, certains choisissent de poursuivre des études. Cette situation concerne 25 % des répondants.

Immédiatement après la Licence Professionnelle, la majorité des poursuites d'études concerne un Master (65 %) ou une école d'ingénieur (5 %), les autres s'orientent vers une Licence générale (14 %) ou un Diplôme de Comptabilité et de Gestion (7 %).

Au moment de l'enquête, la situation d'un titulaire de Licence Professionnelle sur dix (10 %) est toujours la poursuite ou la reprise d'études. Essentiellement en Master ou en école d'ingénieur mais aussi pour certains en Doctorat.

Note méthodologique :

Cette enquête porte sur la situation des diplômés de la promotion 2008-2009 au 1er décembre 2011, cette date d'observation est la même quelle que soit la date effective d'obtention du diplôme comprise entre juin et septembre de l'année 2009, correspondant ainsi à un temps d'observation de 30 mois pour une sortie en juin.

Contactés téléphoniquement, les enquêtés avaient le choix de répondre directement par téléphone ou par Internet. Des questionnaires sous forme papier ont également été envoyés (enveloppe retour préaffranchie jointe au courrier) pour ceux qui le souhaitent ou qui n'ont pu être joints par téléphone ou par courriel. **354 diplômés ont répondu à cette enquête, ce qui représente un taux brut de 57,2 % des diplômés.**



L'Université d'Orléans
un campus européen pour étudier et vivre
a european campus for international study

Pôle Avenir
Observatoire de la Vie Etudiante, OVE
Maison de l'Etudiant
Rue de Tours - BP 6749
45067 Cedex 2
tél. 02 38 49 43 06
poleavenir.ove@univ-orleans.fr
www.univ-orleans.fr/vie/ove

